



Pôle Développement
Direction culture-sport-vie associative
Archives départementales

1 allée Alfred Leroux
87000 Limoges
Tél. : 05.55.50.97.60
Courriel : contact.archives@haute-vienne.fr

Limoges, le 13 décembre 2021

Accueil du public aux Archives départementales à compter du 3 janvier 2022

Modalités d'accès

- **Jours et horaires** d'ouverture : les lundis, mercredis et vendredis, 8h30-12h30 / 13h30-17h.
- **Réservation des places et des documents** : l'accès à la salle de lecture se fait uniquement sur réservation (voir ci-dessous).
- **Nombre de places** : le nombre de lecteurs par journée est **porté à 16 pour les documents papier et 4 pour la consultation numérique uniquement**. Les lecteurs seront placés dans la salle par le personnel des Archives.
- **Obligation de porter un masque** (y compris lorsque vous restez à votre place en salle de lecture) **et de respecter les gestes barrières**.
- **Hygiène** : du gel hydroalcoolique est à la disposition des lecteurs. Les lecteurs devront **se nettoyer les mains** à leur arrivée puis régulièrement lors de leur séance de travail. Les lecteurs sont invités à venir **avec leur propre crayon**.
- **Reproduction** : il est de nouveau possible de demander des photocopies. Cependant, les lecteurs sont invités à venir en salle munis de leur propre matériel de reproduction.
- **Remise des documents après consultation** : une fois que la consultation du document est terminée, il faut le déposer sur un chariot devant la présidence de salle. Les documents suivants leur seront remis au fur et à mesure. Il est demandé de bien se nettoyer les mains avant chaque échange de document.
- **Consultation du fichier de la bibliothèque et des usuels en salle de lecture** : la consultation du fichier de la bibliothèque et des usuels de la salle de lecture est désormais possible (se laver les mains au préalable).
- **Espace détente** : **l'espace détente est de nouveau accessible aux usagers, dans la limite de deux personnes maximum dans la pièce**

Réservation préalable

La réservation, obligatoire pour accéder à la salle de lecture, doit se faire :

- **avant le vendredi à 12 h pour une consultation le lundi suivant,**
- **avant le lundi 17h pour une consultation le mercredi suivant,**
- **avant le mercredi à 17 h pour une consultation le vendredi suivant.**

Elles porteront désormais sur 3 documents maximum.

Pour que la réservation d'une place (hors consultation sur poste) soit effective, au moins un document doit être obligatoirement réservé. Les autres documents seront commandés sur place au cours de la journée, selon les modalités de levées (8h45, 9h30, 10h15, 11h, 11h30 puis 13h45, 14h30, 15h15, 16h). **12 documents maximum** sont consultables par journée.

Les modalités de réservation

Les réservations se font par le **formulaire de réservation** disponible à l'adresse suivante :

<http://archives.haute-vienne.fr/a/1597/reserver-des-documents-pour-une-consultation-en-salle-de-lecture/>

Informations à donner lors de la réservation :

- Nom et prénom.
- Adresse email.
- Numéro de téléphone. Ils nous seront utiles pour vous contacter ou vous demander des précisions le cas échéant.
- **Numéro de lecteur** si vous êtes déjà inscrit.
Si vous n'avez pas de numéro de lecteur, veuillez consulter la rubrique "S'inscrire".
- **Date de la venue** à préciser dans le champ "date de consultation souhaitée".
- **Cotes.** Vous pouvez vous aider des instruments de recherche mis en ligne sur notre site pour préparer votre venue (voir la rubrique « Rechercher »). Si vous ne savez pas quelles cotes vous souhaitez consulter, indiquez-nous l'objet de votre recherche dans le champ « Message ».

Confirmation de la réservation

Aucune confirmation ne sera envoyée. Si vous n'êtes pas recontacté, cela signifie que votre réservation est validée. S'il n'y a plus de place disponible, ou si les documents que vous demandez ne sont pas disponibles, vous serez recontactés dans les meilleurs délais.